

**PROCES VERBAL N° 2022-08
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POISSON**

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2022 à 20 H 30

Sous la présidence de Mme BONNOT Michelle, Maire de la commune.

Convocation adressée le 1^{er} septembre 2022

Sont présents : BONNOT Michelle, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, MELINE Nicole, CHATILLON Yves, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, AUDUC Jean-Marc, FARIZY Isabelle, MERLE Bernard, LABARGE-AUPECLE Mathilde, GUYOT de CAILA Mathieu FORET Xavier.

Excusé(s) : Néant

Absent(s) : Néant

Pouvoir(s) : 0

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le quorum étant atteint, AUDUC Jean-Marc a été nommé(e) secrétaire de séance.

Sujets traités

Délibération n° 2022/049 : Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2021.

Délibération. N°2022/050 : Acceptation d'un fonds de concours de la Communauté de Communes Le Grand Charolais dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural 2022.

Délibération. N°2022/051 : Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Délibération. N° 2022/052 : Tarifs au 01/09/2022 - Fourniture de la chaleur « Poisson chaleur Bois ».

Délibération. N° 2022/053 : Tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2022.

Délibération. N° 2022/054 : Subvention annuelle à l'association « ADMR »

Délibération. N° 2022/055 : Subvention annuelle à l'association « SSIAD»

Délibération. N° 2022/056 : Subvention exceptionnelle à l'association « des Combattants Volontaires de la Résistance Section Cluny, Macon, Chalon-sur-Saône »